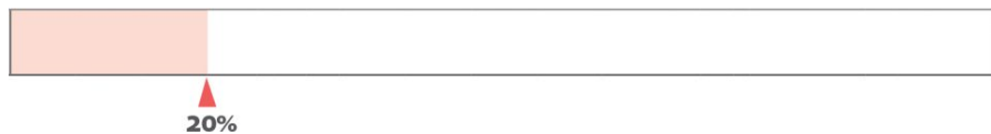


## Développer des actions spécifiques et d'intégration



### STATUT

Recommandation en cours

Version 2

### Travaux réalisés

- Janvier 2021 : Premier appel à projets pour rendre plus accessible les lieux et activités culturelles aux publics absents, dont les personnes issues de l'immigration.
- Octobre 2020 : Elaboration de critères à l'obtention d'une aide pour une action culturelle pour une meilleure intégration
- Septembre 2020 : formations « Leichte Sprache » pour acteurs culturels
- Septembre 2020 : Obtention d'un budget spécial en faveur des actions culturelles qui œuvrent à une plus grande accessibilité
- Septembre 2020 : Collaboration avec le ministère de la Famille et de l'Intégration sur un appel à projet dans le cadre du PAN Intégration 2021. En mettant l'accent sur le patrimoine et l'immigration, la discussion sur le patrimoine matériel et immatériel devrait s'élargir aux communautés venues d'ailleurs en interrogeant sur la connaissance du patrimoine luxembourgeois, sa définition et la vue sur la politique luxembourgeoise en terme de protection.
- Avril 2019 : Elaboration d'un argumentaire en faveur d'un soutien spécifique aux institutions culturelles afin de créer des offres pédagogiques sur mesure pour des publics cibles trop peu représenté actuellement - dont les personnes issues de l'immigration et en faveur d'actions interculturelles

### Travaux prévus

- Continuer les appels à projets bi annuels et parallèlement les formations qui permettent de mieux savoir accueillir un public issu de l'immigration.
- Lancer un appel à projets en début de 2021

## Contact

- Nadine Erpelding  
(+352) 247 86608  
[nadine.erpelding@mc.etat.lu](mailto:nadine.erpelding@mc.etat.lu)

## Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020
- Dernière modification : 27.04.2021